

Opinions : enrôlement des femmes dans la protection civile

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **18 (1988)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

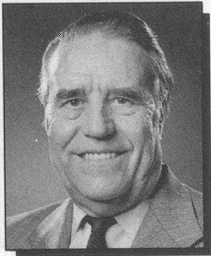
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



JEAN HEER

OPINIONS

Enrôlement des femmes dans la protection civile

La conseillère fédérale Elisabeth Kopp est favorable à une instruction obligatoire pour les femmes dans le cadre de la protection en cas de catastrophe. Les résistances politiques n'ont pas manqué. Le sujet est épineux et chargé de controverses.

Un fait demeure: les catastrophes continuent de nous menacer, comme on l'a vu il y a deux ans avec Tchernobyl ou l'été dernier dans le centre de la Suisse. Mais il y a plus: l'homme est ainsi fait qu'il n'hésite pas à détruire ce qui l'entoure sous le couvert d'une idéologie ou d'un patriotisme forcené. Les innocents font les frais de ces horribles actions. Passe encore lorsque les actes de destruction relèvent de l'irresponsabilité ou de la négligence. Mais à une époque où les terroristes et les criminels continuent à foisonner, il est bon que la masse de la population ci-

vile se défende. Dans ces cas-là, comme nous sommes en paix avec le monde, il n'est pas indispensable de créer un service obligatoire féminin helvétique, mais on ferait bien d'imposer une instruction qui devrait consister en une formation de base afin de pouvoir compter sur un comportement approprié en cas de cataclysme.

Pays en paix

Nous venons d'écrire que la Suisse était en paix. Il n'empêche que cette paix est fragile. La protection civile doit en tenir compte. Si l'on ne dispose pas de formations entraînées pour lutter contre le feu, les explosions et les inondations, c'est tout un peuple qui se trouve en condition d'infériorité. Dans un tel cas, il est bon qu'il y ait des gens, hommes et femmes, qui soient informés des moyens capables de remédier à ces dangers. Chacun, notamment chaque vieillard et chaque enfant, a le droit d'être protégé. Par l'effort commun, on y parviendra.

Pays en guerre

La protection civile doit veiller aussi à être efficace en temps de conflits. On me dira que les méfaits du canon appelé «la Grosse Bertha» lors des bombardements aveugles de Paris en 1917 ne se reproduiront pas. On avait tenu le même raisonnement durant l'entre-deux-guerres: pourtant les attaques aériennes et les fusées sur Londres, puis les bombardements sur l'Allemagne ont été le lot quotidien de millions de personnes de tous les âges. Certains estiment que tout cela fait partie du passé. Pourtant rien ne nous dit qu'un jour, dans une conflagration internationale, des hommes et des femmes qui n'ont rien à faire avec des formations militaires ne seront pas obligés de réagir contre l'atroce. Que vivent en l'occurrence les populations de Bagdad et de Téhéran, après celles de Saïgon puis de Beyrouth? Là encore, il est facile de dire que ça se passe ailleurs. Il n'empêche que ces obus et ces missiles qui s'abattent sur des villes sont des horreurs qui peuvent survenir partout.

La guerre du Golfe

Il est permis à ce propos de faire une incursion dans la politique internationale. Qu'a fait le monde entier pour empêcher l'éclatement de tels bombardements systématiques?

Dès lors que personne ne fait rien pour faire cesser immédiatement ces holocaustes, il faut bien que les populations elles-mêmes prennent des mesures. Les gouvernements en guerre, eux, se contentent d'arrêter périodiquement leurs efforts destinés à casser le moral de l'adversaire.

L'Irak est persuadé qu'en disposant de davantage de fusées que l'Iran la situation psychologique tournera à son avantage. En l'occurrence, l'aide de l'Égypte lui est précieuse puisque ce pays dispose encore d'un arsenal fourni par les Soviétiques il y a 10 ans. Par l'appui de la Chine, l'Iran dispose aussi de moyens de destruction. Ainsi se perpétue le scandale que l'on ne croyait plus possible dans un monde de technique, de société de consommation et de progrès constants dans de nombreux domaines.

Pas de diable sur la muraille

Il ne faut jamais peindre le diable sur la muraille. Il faut simplement, partout dans le monde où nous vivons, penser que la tranquillité et le calme sont plus exceptionnels que les catastrophes militaires ou naturelles. En ce sens, chaque habitant de la planète est en sursis, davantage encore que le veut la loi naturelle de la vie et de la mort.

C'est pourquoi il faut réfléchir pour savoir si toute la population, les femmes comprises, ne doit pas, en dehors des organismes purement militaires, être prête à fournir un effort pour sauver ce qui peut l'être en cas de cataclysme militaire, atomique ou naturel. L'erreur monumentale serait de penser que les êtres humains ont changé depuis que, comme on dit, le monde est le monde. Les progrès de la science, les améliorations des conditions de vie ne changent rien à cet état de fait. Ce n'est peut-être pas réjouissant, mais c'est ainsi.

J. H.